



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SAMEDI 26 OCTOBRE 2019

Il s'est déroulé au siège de l'association à Thurins

PRESENTS : E. CONFAVREUX, D. GIRONDE, B. VALLET, P. CORON, M-T. CONFORT, MP BROSE, E. BLANC, S. MORTAMET

1) REPAS AFRICAIN 2020, CONCERT DU 6 AVRIL ET AUTRE EVENEMENT

Le concert du 6 avril 2019 a été une réussite avec des retours très positifs des deux chorales et du public

Le bénéfice a été de 836 €. Un bon résultat pour un travail assez limité. L'heure 17h parait bien car ça permet de faire autre chose après. Le buffet était bien (donné par Sodexo + quelques sucrés fait maison) il manquait un peu de salé.

Il est décidé d'alterner le repas et un autre événement chaque année en octobre -novembre

Parmi les dates restantes pour la salle, le CA choisi le samedi 14 Novembre 2020 pour le repas africain

Un autre événement, chorale ou théâtre sera à prévoir pour l'automne 2021

2) POINT SUR LES ACTIONS ET PREPARATION DU VOYAGE DE NOVEMBRE

Travaux de l'école :

Pas de nouvelles des travaux financés : réparation du mur d'enceinte, rénovation de sols, réparation du toit des toilettes, changement de certaines fenêtres pour permettre de les ouvrir.

Il conviendra de faire le point et aucun autre financement tant que ces travaux ne sont pas faits.

Il avait été prévu de faire un lien entre le directeur du collège de Youtou, Lambert, et le Père Jean Dedieu de l'école technique Lamache à Oussouye pour faire connaître et inciter les jeunes à intégrer cette école de qualité.

Vérifier si cela a été fait et si ce n'est pas le cas, l'organiser avant de partir pour gagner du temps. Demander aussi à cette école si les élèves peuvent construire les fenêtres de l'école.

La Maternité :

Domitille qui est venue en stage à l'hôpital de la Timone à Marseille (en Mai) est restée quelques temps en France puis à Dakar et n'est rentrée qu'en juillet à Youtou. Du coup la réparation de la toiture de la cuisine n'est pas faite car la saison des pluies démarrait. S'assurer que ça se fasse rapidement.

Cantine du préscolaire :

Une école de Châtillon, via une personne qui connaît l'association, pourrait faire « le bol de riz » au profit de APPY. Cela pourrait servir pour compléter l'achat des plats et bols pour la cantine car actuellement les femmes qui font les repas à tour de rôle doivent amener leurs propres ustensiles.

La gestion des déchets :

Ce projet est en attente car il faut du monde pour venir engager ce projet et des relais sur place pour suivre

Le ponton :

Il a enfin été sorti de l'eau par les habitants et mis à sec pour réparation. Cependant le menuisier qui a acheté le matériel avec l'argent donné a aujourd'hui disparu, certains disent qu'il est en Guinée ou en prison.

Il faudrait peut-être demander à un jeune de faire les réparations. Mais reste le problème du matériel puisque pour l'instant l'argent a disparu avec le menuisier.

Babeth verra s'il y a quelque chose à faire sur place

L'électrification solaire :

Le projet n'a pas réussi à être monté. Voir la possibilité de travailler avec l'entreprise de Saint Galmier qui a inventé les lampes solaires Lagazel et qui les fabrique et distribue en partie en Afrique. Babeth prend contact avant de partir.

La machine à riz :

Un casque a été donné et un acheté sur place pour les deux jeunes faisant marcher la machine à riz très bruyante.

Les femmes ont demandé à en avoir un car à tour de rôle elles aident en mettant de l'eau sur le moteur.

Sylvie s'occupe d'en trouver un ou deux avant le prochain voyage.

Une deuxième machine à riz aurait été financée par une autre association (à vérifier)

Comme dit au dernier CA, Appy ne financera pour l'instant aucune machine ni moteur sauf s'il y a participation des femmes qui donnent déjà une somme à chaque bassine de riz. Vérifier le montant. Voir aussi Jo qui a une machine à riz lui appartenant et qu'il a installée dans un autre quartier (Kanokendo) et les utilisateurs participent aussi financièrement, selon quel coût ? quel montage ?

Les vélos et machines à coudre :

On n'a toujours pas trouvé le moyen de s'intégrer dans le container d'une autre association. Babeth emmènera une machine à coudre elle-même lors de son prochain voyage car ça manque au centre de promotion féminine pour travailler.

Microprojet :

Le projet d'Abietou, veuve, d'un élevage de poulets reste toujours d'actualité, à valider sur place s'il y a déjà un début de dossier.

3) Banque mutualiste :

Marie-Thérèse a monté le dossier pour s'inscrire au programme du Crédit Agricole qui permet aux clients, ayant une carte de sociétaire, de gagner des points sur leurs retraits et de les octroyer à une association de leur choix (Tooocketz). Le dossier a été rempli et à priori accepté. Babeth vérifie si Appy est bien référencée et elle ou Marie Thérèse demanderont à présenter l'association à l'AG 2020 du Crédit agricole.

4) Divers :

Sylvie parle d'un **documentaire passé sur LCP « les enfants fantômes »** qui explique les problèmes des **enfants qui n'ont pas été déclarés à la naissance** De ce fait ils n'existent pas et ça se découvre généralement au moment où ils passent les examens de fin de primaire et où ne peut pas les inscrire. A la décharge des parents la déclaration ne se fait pas au village mais à la ville voisine avec les difficultés de trajet, de rdv, de faire les papiers...

Ce problème se pose à Youtou et d'ailleurs le Directeur avait insisté pour que ce soit un des thèmes peint sur la fresque réalisée l'an dernier sur l'école.

Babeth essaiera de faire un lien avec l'Unicef qui gère ce type de dossier.

Compléter le site internet car sur l'item projets en cours il n'y a rien. Sylvie fait un résumé qui sera complété au retour du voyage par Babeth et intégré au site.

Modifications des statuts à faire selon la dernière AG.

5) Bilan financier en annexe

La séance est levée à 16h45

Compte rendu établi par

Sylvie Mortamet

Secrétaire de APPY

BILAN FINANCIER APPY au 26/10/2019

RECETTES

Solde 2018	6 534 €
Adhésions	225 €
CPF	0 €
Dons écoles	1 604 €
Dons exonérables	2 580 €
Dons non exonérables	340 €
Intérêts bancaires	0 €
Soirée	1 485 €

DEPENSES

Frais bureau	0 €
Frais soirée	648 €
Frais bancaires	33 €
Retraits/Virements pour Youtube	3 740 €
Achats divers	260 €
Site web	49 €

Solde au 31/12/2018 6 534 €

Dépenses 2019 4 730 €

Recettes 2019 6 234 €

Solde au 02/11/2019 8 039 €

Bilan 2019

